

Réponses apportées par le COREPEM aux questions posées au cours de l'appel d'offres

« Marché pour l'approvisionnement de civelles dans le cadre du
programme de repeuplement de l'anguille en France »

Echéance : 4 janvier 2021 à 12H00

Dernière mise à jour : 16/12/2020

Q1/ Pouvez-vous préciser les lieux d'arrivée sur place pour chacun des projets ?

R1/ Les villes à considérer pour chacun des projets sont les suivantes :

- Loire (confluence Vienne) = Candes-Saint-Martin
- Loire (entre les confluences avec le Cher et l'Indre) = Langeais

Q2/ Quel sera le temps nécessaire au déversement des civelles (=temps d'attente sur place pour le mareyeur) ?

R2/ Le temps d'attente dépendra de la quantité de civelles à aleviner et d'autres paramètres comme les conditions météo, le nombre d'embarcations disponibles et leurs capacités... Toutefois, d'une manière générale, le chargement des caisses sur les embarcations à lieu en début d'après-midi (13H) et l'alevinage se poursuit jusqu'en début de soirée (17-18H) environ.